

Samedi 30 juillet 2016

ALGERIA NewsAccueil | [Edition du jour](#)

- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Périscoop](#)
- ▶ [Régions](#)
- ▶ [Sports](#)
- ▶ [Femme magazine](#)
- ▶ [Le soir numérique & Sat](#)
- ▶ [Culture](#)
- ▶ [Monde](#)
- ▶ [Contribution](#)
- ▶ [Lettre de province](#)
- ▶ [Soit dit en passant](#)
- ▶ [Digoutage](#)
- ▶ [Soirmagazine](#)

▶ [Pousse avec eux](#)



▶ [Edition du jour](#)

▶ [Nos archives en HTML](#)

LeSoirdalgerie.com

[Présentation](#)

[Nos bureaux](#)

[Service publicité](#)

▶ [Nous contacter](#)

[Actualités](#) : **SANTÉ** **Les mises au point de Boudiaf**

Options

 [Format imprimable](#)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a procédé jeudi à la réouverture du service de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie du CHU de Constantine, une année après sa fermeture, suite aux horreurs révélées par les médias concernant l'état de délabrement et d'insalubrité des lieux, devenus un enfer pour les parturientes et leurs proches.

La décision prise par le ministre lui-même, suite au tollé général, suscitée par les images et les témoignages diffusés et/ou transcrits par les médias il y a une année «ne visait qu'une ou des personnes précises», a-t-il tenu à souligner, quand bien même le chef de service qui avait dirigé cette maternité durant de longues années avait fait les frais de cette mesure. Une mesure donc «mûrement réfléchie», dira Boudiaf devant les journalistes et un panel de praticiens de la santé qui connaissent «le sens et la lourdeur d'une décision d'amputation d'un organe, lorsque celle-ci est inévitable et c'est précisément ce que nous avons fait».

S'agissant de la charge qui pèse sur le service de gynécologie-obstétrique et de néonatalogie du CHU de Constantine, du fait des évacuations en provenance des wilayas limitrophes, Boudiaf dira : «Nous avons donné des instructions fermes par rapport au flux provenant des wilayas avoisinantes, aux responsables de la santé et même aux walis pour qu'à chaque évacuation, un compte-rendu doit être transmis à l'inspection générale du ministère de la Santé, afin de connaître avec exactitude les motivations du transfert.

Abdelmalek Boudiaf annoncera par ailleurs sa décision de procéder à la fermeture du service de rhumatologie du CHU de Constantine pour des raisons pour le moins abstraites. «Comme j'ai eu de la peine en ordonnant la fermeture de la maternité et du service d'ophtalmologie il y a une année, je suis autant chagriné par la fermeture du service de rhumatologie qui est malheureusement occupé par une personne en n'accueillant aucun étudiant. On ne peut pas parler de centre hospitalo-universitaire en l'absence d'étudiants. J'attends des chefs de service un effort supplémentaire dans la formation, la gestion et une plus grande attention à l'égard des malades. Je vous informe que le Premier ministre vient de donner des instructions pour la révision des critères prévalant à l'accession à la chefferie de service, car il n'est plus admissible que nous continuons à fonctionner sur ce modèle. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies et nous sommes interpellés pour être à l'écoute des préoccupations des malades».

Sur un autre chapitre, l'enquête ouverte par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière suite au décès de deux nourrissons dans une clinique privée à Rouiba, après avoir été vaccinés au Pentavalent suit toujours son cours, a tenu à préciser le ministre, promettant que l'opinion publique sera informée de ces résultats au moment opportun. De même, il annoncera qu'une inspection du ministère sera dépêchée à l'hôpital de Didouche-Mourad qui fonctionnerait au ralenti, depuis son inauguration par le Premier ministre, en dépit des espoirs placés en cet acquis complètement rénové depuis sa cession par le ministère de la Défense. Des surprises ! Boudiaf en fait l'annonce pour les malades de certaines pathologies dont l'hépatite C avec le lancement prochain de production de nouveaux médicaments développés par des laboratoires nationaux. Concernant l'informatisation des polycliniques et centres hospitaliers, Boudiaf s'est montré menaçant à l'égard des DSP à la traîne et en fait même l'une de ses priorités : «J'ai décidé de mener ce dossier personnellement. Je veux que dans les 6 mois prochains, tous les DSP, chaque directeur d'établissement, se plient à cette exigence, on va vous accompagner et vous donner les applications, vous avez de l'argent, je ne peux plus patienter. Il nous faut un outil d'évaluation. C'est une opération nationale de première importance. Nous sommes aujourd'hui un ministère suréquipé et l'effort de l'Etat doit apparaître».

Hépatites : «L'Algérie a fait un effort exceptionnel»

Abdelmalek Boudiaf, qui a officié au début de sa visite à la cérémonie d'ouverture d'un séminaire organisé à l'occasion de la Journée mondiale contre l'hépatite à l'hôtel El Hoceine de la nouvelle ville Ali-Mendjeli, avait rappelé que pour les 194 Etats ayant adopté la stratégie de lutte contre

l'hépatite dont l'Algérie, lors de la récente assemblée mondiale de la santé, l'objectif à long terme consiste à diminuer de 90% le nombre de nouvelles infections et de 65% le nombre de décès dus à l'hépatite virale d'ici à 2030. «En Algérie, nous disposons de moyens pour atteindre ces objectifs et même d'aller au-delà. Pour contrer ces viroses, l'Algérie a engagé un programme national relatif aux hépatites B et C et rendu obligatoire la vaccination contre l'hépatite B dans le calendrier national vaccinal de l'enfant». Cependant, «ce chantier est loin d'être terminé et cette journée mondiale nous permet de mettre l'accent sur la gravité de cette pathologie et par là-même d'insister sur l'importance de la prévention contre ces atteintes virales qui ont un impact lourd sur le plan socio-économique et les complications gravissimes qu'elles engendrent telles la cirrhose et les cancers du foie. Dans ce cadre, j'ai décidé de missionner l'administration centrale du ministère de la Santé, à l'effet de finaliser un cadre d'actions impliquant tous les intervenants pour améliorer la prévention et la prise en charge des hépatites», a affirmé le ministre. Et de souligner que «le programme de vaccination doit être soutenu par un renforcement des normes d'hygiène, notamment dans les services d'hémodialyse où nous continuons d'enregistrer des cas de contamination dans les cabinets dentaires où les procédures de stérilisation ne sont pas toujours respectées et dans certaines pratiques de médecine traditionnelle. En matière de dépistage, nous devons arriver à mieux connaître l'incidence des hépatites B et C pour adapter nos capacités de réponse et notre organisation. Dans le domaine de la prise en charge, la facture annuelle consacrée aux médicaments nécessaires était de 2 milliards de dinars en 2015. Aujourd'hui, la thérapie nécessaire au traitement des patients atteints de l'hépatite C est disponible en Algérie. Nous devons cependant fournir un effort supplémentaire pour donner une plus grande pertinence à cette prise en charge à travers, notamment, l'élaboration d'équipes thérapeutiques, la mise en place de laboratoires régionaux de référence PCR en matière de dosage de la charge virale pour soulager le laboratoire national de référence de l'Institut Pasteur et offrir une plus grande proximité aux patients.»

K. G.

Nombre de lectures : 2075

 [Format imprimable](#)

La copie partielle ou totale des articles est autorisée avec mention explicite de l'origine
« Le Soir d'Algérie » et l'adresse du site